



## **INTERCLUBS DEPARTEMENTAUX JEUNES** **SAISON ~~2017/2018~~ 2018/2019**

### **Les Interclubs départementaux sont organisés par le Comité Départemental 76.(1)**

10 euros par équipe engagée (prélèvement aux clubs par le CD76TT)

Une entente entre deux clubs est possible pour les quatre tableaux de cette compétition. Cette entente ne pourra se faire sur l'équipe première (sauf s'il n'y a aucune équipe des deux associations inscrites dans le tableau concerné) mais sur les équipes 2, 3, 4 ... Exemple : un club qui a déjà une équipe dans un tableau pourra engager une ou plusieurs équipes d'entente à condition que ses meilleurs joueurs (points classement joueurs) figurent dans l'équipe première du club.

### **1/ LES CATEGORIES**

**Cette compétition concerne les Benjamines / Benjamins – Minimes – Cadettes / Cadets et Juniores / Juniors.**

### **2/ Les 4 tableaux sont:**

- **Benjamines et Benjamins**
- **Minimes**
- **Cadettes et cadets**
- **Juniores et Juniors**

### **3/ COMPOSITION DES EQUIPES (2)**

\*\* Les équipes sont composées de 2 joueurs ou joueuses avec mixité totale possible.

\*\* Le nombre de muté n'est pas limité.

**\*\* Un joueur par équipe peut évoluer dans les catégories d'âges supérieures pour pouvoir qualifier son équipe. Tout joueur ayant participé dans sa catégorie pour sa première rencontre ne pourra plus être surclassé au cours de la journée.**

\*\* Un joueur ayant participé à une rencontre pour le compte d'une équipe ne peut plus participer dans aucune autre équipe du club lors de la même journée.

\*\* Un club peut avoir plusieurs équipes qualifiées. Dans ce cas, le joueur le mieux classé devra figurer dans l'équipe numéro 1.

\*\* Les joueurs doivent être licenciés traditionnels.

\*\* Pour les compositions d'équipes, il n'y a pas de brûlage entre les niveaux départemental et régional.

### **4/ FORMULE DE LA COMPETITION**

3 parties, **toutes disputées (1)**

Ordre des parties : AX – BY – double

Le joueur de chaque équipe ayant le plus de points **licence** est placé en A et X.

### **5/ DEROULEMENT DE L'EPREUVE**

Au niveau départemental, la compétition se déroule sur une seule journée sur un centre **séquentiellement dans chaque district**. Le nombre d'équipes qualifiées au niveau régional est déterminé au prorata du nombre d'équipes ayant participé à l'échelon départemental des cinq comités départementaux de la Ligue.

Les équipes seront réparties en poules, puis tableau des 1ers de poule, tableau des 2èmes, tableau des 3èmes et tableau des 4èmes arrivant à un classement intégral complet ou directement un tableau unique. (1)

\*\* Un club peut avoir plusieurs équipes. Dans ce cas, le joueur le mieux classé devra figurer dans l'équipe numéro 1.

\*\* Les joueurs doivent être licenciés traditionnels.

\*\* Les jeunes participant au Championnat Jeunes par Equipes peuvent participer aux Interclubs.

\*\* Pour les compositions d'équipes, il n'y a pas de brûlage entre les niveaux départemental et régional.

### **6/ FORFAIT :**



Une amende de 45 Euros sera réclamée par équipe concernée pour tout forfait non excusé.  
Le Juge-Arbitre pourra suivant ses besoins faire disputer les rencontres sur deux tables.

### **7/ RAPPEL :**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR LES INTERCLUBS DEPARTEMENTAUX:

\*\* Les clubs opérant au niveau National, Régional et ne disputant pas le Championnat des Jeunes par équipes, doivent obligatoirement engager une (ou plusieurs) équipe(s) aux Interclubs.

Une amende de 45 Euros sera réclamée par équipe concernée pour tout forfait non excusé.  
Le Juge-Arbitre pourra suivant ses besoins faire disputer les rencontres sur deux tables.

- (1) Les responsables de l'épreuve sont habilités à adapter ce règlement, en fonction du nombre d'équipes inscrites et de toute situation particulière. (Limiter la durée éventuelle des tableaux, limiter le nombre de parties par joueurs, score acquis pour certaines parties de tableaux...)
- (2) Toutes infractions à ces règles, entraînera le déclassement et la disqualification de l'équipe concernée.

La balle utilisée pour cette compétition, au niveau départemental est la balle PLASTIQUE.